

Plan d'action 2026-2027



**Pour un climat positif
qui favorise la sécurité
et le bien-être de tous.**



À notre école

La prévention de la violence et le maintien d'un climat sain et sécuritaire demandent une implication de tous les acteurs qui gravitent autour de l'école. Le personnel, les parents ainsi que les élèves doivent se mobiliser.

La violence et l'intimidation de tout genre sont inacceptables. Elles ne sont pas tolérées à l'école, ni dans les autobus scolaires, ni par le biais de l'électronique. Si des actes de violence mettant en cause la sécurité ou l'intégrité d'une personne surviennent, il doit y avoir dénonciation pour une intervention immédiate. Toute personne qui sait ou qui voit que de tels actes sont commis doit dénoncer. Chacun a le droit d'être protégé et le devoir de protéger les autres.

L'Équipe de Plein-Soleil a à cœur l'application de ses trois valeurs : BIENVEILLANCE-ENGAGEMENT-COLLABORATION.

Portrait de la situation

Selon les résultats du SEVEQ 2025 :

- 96% des élèves de 4^{ème} à 5^{ème} et 98% des élèves de 1^{ère} à 3^{ème} année disent que les règles concernant la violence sont claires.
- 93% des élèves de 4^{ème} à 5^{ème} année se sentent en sécurité à l'école.
- 94% du personnel dit que les règles concernant la violence sont claires.
- 97% du personnel croit que tous les élèves peuvent apprendre à mieux se comporter.
- 100% du personnel apprécie travailler à Plein-Soleil.

Les insultes verbales sont la forme de violence la plus présente. Les propos racistes en lien avec la couleur de peau, la culture ou la religion sont plus présents qu'avant.

Les propos de types menaces de morts ou d'agressions surviennent plus souvent et sont plus présents qu'avant. Il arrive que le personnel soit victime d'agressions physiques (coups de poing, coups de pied, morsures, objets lancés en direction de l'adulte) et verbales de la part d'élèves. Nous observons un besoin de sensibilisation et d'éducation au civisme et ce, autant chez les élèves que chez les parents.

Priorités

Modélisation des comportements attendus.

Compréhension commune des règles de vie pour une application cohérente par tous.

Sensibilisation à la différence.

Sensibilisation sur l'importance d'utiliser un langage poli dans les interactions (entre élèves, élèves-adultes, personnel-parents).

Informar les parents et les élèves sur les règles de vie à l'école et dans le transport et sur le pourquoi des gestes de réparation et des conséquences dans notre milieu éducatif.

Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

Communications constantes au besoin.

Transparence dans les échanges.

Rappels fréquents de nos valeurs et règles de vie.

Implication des parents avec l'équipe école dans la réflexion et la réparation nécessaires lors d'un écart de conduite.

Document explicatif destiné aux parents de l'école

CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésestente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue, les mêmes valeurs ou les mêmes intérêts. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. Le conflit peut entraîner des gestes de violence.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.



BIENVEILLANCE, ENGAGEMENT, COLLABORATION

Je rayonne, tu rayannes, nous rayonnons
S'épanouir et grandir dans un milieu UNI

Nos principales actions pour prévenir la violence et l'intimidation

- Des suivis sont offerts en individuel ou en sous-groupes pour les enfants ayant des besoins plus spécifiques.
- Les intervenants accompagnent les élèves dans la démarche de résolution de conflits via un outil visuel (signet).
- Un comité travaille sur les règles de vie, l'application du plan d'action et l'aide aux élèves en difficulté.
- Les règles de vie de l'école sont présentées et animées à un moment clé dans l'année.
- Le comité Climat scolaire favorise la diffusion des valeurs via des activités variées.
- Implication des parents (réflexion avec son enfant en suivi à un manquement).
- Augmenter les interventions de sensibilisation et de modélisation pour inciter au respect dans les échanges entre les élèves.

Nos principales actions lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation

La direction traite avec diligence toute situation et communique promptement avec les parents des élèves concernés pour les informer et les impliquer dans la recherche de solutions.

Au moment où le geste est observé et suivi :

Tous les adultes de l'école ont l'obligation d'intervenir lors d'un acte de violence ou d'intimidation.

Les victimes, les témoins ou les parents à qui les enfants ont raconté des événements de violence ou d'intimidation doivent dénoncer la situation sans délai.

Mesures de soutien, d'encadrement et sanctions :

Tous les membres du personnel sont sensibles à ces situations et peuvent aider. Les enfants victimes seront soutenus et les auteurs seront accompagnés afin de ne pas reproduire de tels événements.

L'éducatrice spécialisée ou la psychoéducatrice sont les spécialistes à qui vous pouvez vous adresser de façon plus spécifique pour des conseils ou des interventions.

Violence à caractère sexuel

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les personnes adultes, peu importe leur fonction, ont l'obligation de signaler à la DPJ toutes les situations d'abus sexuels et d'abus physiques subies par des enfants. La confidentialité des personnes qui font un signalement à la DPJ est assurée. S'il s'agit d'une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel, la direction de l'école doit informer l'élève victime de la possibilité de s'adresser à la Commission des services juridiques. Lorsque l'élève est âgé de moins de 14 ans, elle en informe également ses parents. Lorsque l'élève est âgé de 14 ans et plus, elle peut, si cet élève y consent, en informer également ses parents.

Moyens pour signaler une situation de violence ou d'intimidation

Pour ces situations, les parents ou les élèves des écoles peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : intimidation@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52011.

Moyens pour signaler une situation à l'école :

En tout temps, qu'il soit témoin ou victime, un élève peut s'adresser à un adulte de l'école pour dénoncer un acte de violence ou d'intimidation.

École Plein-Soleil : 418-834-2483 ou plein-soleil@cssdn.gouv.qc.ca

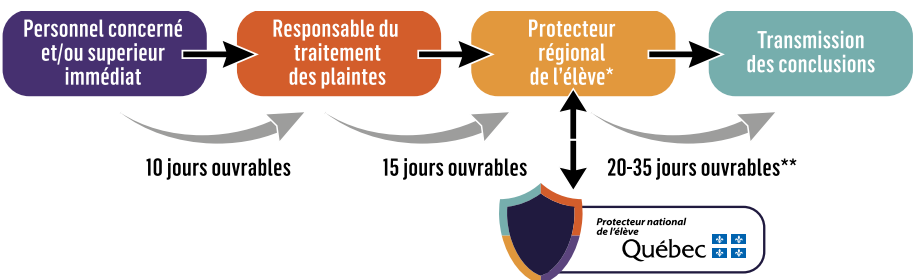
Moyens pour signaler une situation dans le transport scolaire : Remplir un [formulaire de plainte](#).

Violence à caractère sexuel

Pour **signaler directement au protecteur régional de l'élève**: plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Processus pour procéder à une plainte

Une plainte peut être formulée par un élève ou l'un de ses parents à la suite d'une insatisfaction envers un service scolaire. Ce schéma résume le processus à suivre (le processus complet et détaillé est disponible sur notre site Internet cssdn.gouv.qc.ca) :



Violence à caractère sexuel

Une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel **peut aussi être formulée directement au protecteur régional de l'élève** par un élève ou l'un de ses parents : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

Ce document a été approuvé par le conseil d'établissement le : 17 juin 2026.

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec



Évaluation annuelle des résultats

du plan d'action pour un climat positif qui
favorise la sécurité et le bien-être de tous

Document destiné aux parents et au protecteur de l'élève

Quelles étaient nos priorités/objectifs de l'année 2025-2026 ?

- Modélisation des comportements attendus
- Compréhension commune des règles de vie pour une application cohérente par tous.
- Sensibilisation sur l'importance d'utiliser un langage respectueux dans les interactions.
- Sensibilisation à la différence.
- Impliquer davantage les élèves dans la vie de l'école.
- Informers les parents sur les règles de vie à l'école et dans le transport et sur le pourquoi des gestes de réparation dans notre milieu éducatif.

Quelles actions avons-nous réalisées ?

- Modélisation et rappels des comportements attendus.
- Activités rassembleuses pour souligner nos valeurs de bienveillance, engagement et collaboration.
- Ateliers en classe sur la gestion des émotions et déploiement des techniques d'IPC (impact pleine conscience).
- Soutien individuel et personnalisé pour la gestion des émotions au besoin et selon les situations.
- Continuité du conseil étudiant pour impliquer davantage les élèves dans la vie étudiante.
- Continuité du comité pour faire la promotion de la diversité culturelle.

Quels sont les résultats et les impacts de ces actions ?

- Les élèves sont de plus en plus capables de verbaliser ce qu'ils ressentent avec des mots mais le défi de la gestion des émotions de façon pacifique et respectueuse demeure.
- Il y a eu plusieurs journées thématiques organisées par le conseil étudiant où les élèves ont été invités à se déguiser le vendredi ce qui a contribué à consolider le sentiment d'appartenance et a créé une belle atmosphère dans l'école.
- Les tirages en lien avec les bonnes actions liées à nos valeurs ont augmenté la motivation et la mobilisation des élèves à adopter des gestes de bienveillance, d'engagement et de collaboration.
- Les activités du comité Diversité culturelle ont permis aux élèves de découvrir les lieux d'origine de tous nos élèves. Les élèves ont vécu un atelier de danses folkloriques. Cela a permis de belles discussions et de beaux échanges pour répondre aux questions des élèves.